









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 septembre 2023

MOB-AUTO², le projet de navettes électriques automatisées et connectées sur autoroute, porté par le consortium réunissant VINCI Autoroutes, Milla Group, SAVAC et l'Université Gustave Eiffel, lauréat du 4^e

Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) – France 2030

Ce service de navettes automatisées, circulant à 90 km/h, sera prochainement expérimenté sur l'autoroute A10 pour relier le pôle multimodal de Longvilliers et les gares de Briis-sous-Forges et Massy-Palaiseau

- Ce projet innovant, dont l'ambition est de réduire l'autosolisme sur autoroute en offrant un service de mobilité automatisée partagée, reliera le pôle multimodal de Longvilliers, la gare autoroutière de Briissous-Forges et la gare ferroviaire de Massy-Palaiseau. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs, fixés par France 2030, de « développer une mobilité propre, résiliente et souveraine », et d'accélérer la « digitalisation et la décarbonation des mobilités ».
- Au terme des 3 années que dureront les expérimentations, menées en conditions réelles de circulation, ce service de navettes, évoluant jusqu'à 90 km/h sur autoroute entre les villes de Dourdan (ou Longvilliers) et Massy, pourrait constituer une première mondiale en devenant le socle de développement d'une nouvelle offre de mobilité partagée, en phase avec les enjeux environnementaux.

Une innovation française, portée par 4 partenaires

Les lignes de cars express régionaux, comme celle reliant le pôle multimodal de Longvilliers à la gare RER de Massy via la gare autoroutière de Briis-sous-Forges, permettent de répondre aux besoins de mobilité des usagers en assurant un report modal de la voiture individuelle vers les transports collectifs, et par là-même d'économiser aujourd'hui autour de 1 500 tonnes de CO2 par an¹.

L'objectif du projet MOB-AUTO² (MOBilité AUTOmatisée sur AUTOroute connectée) est de compléter l'offre de cars sur autoroute existante avec une navette automatisée (15 places, 30 trajets/jour, soit environ 450 passagers au quotidien) et ainsi d'accompagner la forte croissance de la demande :

- en augmentant la fréquence des trajets pour améliorer la qualité de service aux heures creuses ;
- en offrant des trajets d'appoint, pour absorber les volumes saturés aux heures de pointe.

Le projet MOB-AUTO² présente plusieurs innovations, à la fois technologiques et servicielles, qui lui permettent de proposer un service de mobilité collectif et automatisé intégrant :

- un système automatisé No-Op (sans opérateur à bord) à 90 km/h;
- un système robuste de supervision et d'intervention;
- l'infrastructure connectée et sécurisée pour assister le système automatisé dans le franchissement de points singuliers sur autoroute (péages, insertions et accès aux voies de cars, travaux et autres incidents);
- des innovations servicielles.
 - Complément d'une ligne de car existante → service de navettes automatisées en appui de l'offre existante, sur un parcours de 28 km situé entre le pôle multimodal de Longvilliers et la gare RER de Massy, avec un arrêt intermédiaire à la gare autoroutière de Briis-sous-Forges;
 - Offre d'appoint en heure de pointe → mode d'exploitation alternatif pour absorber les flux saturés.

¹ Retours d'expé<u>riences Cars Express – Comité Scientifique France Mobilités – ATEC ITS France – J. Coldefy & P. Gendre – Aout 2020</u>











Pour mener à bien ce projet, un consortium a été créé, associant les expertises :

- du concessionnaire autoroutier VINCI Autoroutes, exploitant l'autoroute A10 sur cette section, qui mettra en place des capacités de perception de bord de route et une plateforme logicielle connectée pour accompagner l'évolution des navettes automatisées;
- de MILLA GROUP, constructeur de navettes électriques automatisées, qui développera la solution de navette automatisée et de supervision du service ;
- du **Groupe SAVAC**, Société de transport de voyageurs et opérateur de la ligne existante, qui opérera le service de navettes automatisées ;
- de **l'Université Gustave Eiffel**, aux connaissances reconnues dans les domaines de la mobilité, des infrastructures et des transports et qui évaluera les impacts du système de mobilité automatisée et sa contribution au bien commun.

Une solution pour décarboner la mobilité, transposable dans d'autres territoires

Ce projet innovant répond à plusieurs objectifs :

- la lutte contre l'autosolisme sur autoroute dont le taux atteint 84,7 % (source : baromètre de l'autosolisme de VINCI Autoroutes février 2023) ;
- l'augmentation de la qualité opérationnelle du service de cars express existant;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le parcours ;
- une expérience inédite, en avant-première mondiale, d'un service de mobilité partagée et automatisée circulant à 90 km/h sur autoroute.

Les expérimentations seront menées en conditions réelles de circulation et les résultats qui seront obtenus dans le cadre des évaluations contribueront à alimenter les réflexions autour des sujets de transport routier automatisé.

Contacts Presse:

Alissa Joly, <u>alissa.joly@vae-solis.com</u>, 06 61 00 92 31
Estelle Ferron, <u>estelle.ferron@vinci-autoroutes.com</u>, 06 34 99 33 61
Lilla Barone, <u>lilla.b@milla.net</u>, 06 71 41 51 13
Tiffany Culang, <u>tiffany.culang@lacroixsavac.fr</u> 06 23 65 01 69
Marc Fernandes, <u>marc.fernandes@univ-eiffel.fr</u> 06 14 71 58 98

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes — 181 aires de services - 266 aires de repos — 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), <u>www.vinci-autoroutes.com</u>, facebook.com/VINCIAutoroutes, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes, <u>www.fondation.vinci-autoroutes.com</u>, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

A propos de MILLA GROUP

MILLA GROUP, acteur innovant de l'industrie automobile française, conçoit, fabrique et commercialise des services de mobilité automatisé et à la demande.

Les véhicules électriques sur mesure de MILLA sont spécifiquement conçus pour répondre aux besoins du marché et constituent la prochaine génération de véhicules automatisés pour le transport de personnes et de marchandises dans les secteurs public et privé.

La gamme MILLA est un moteur de différenciation et d'innovation. La gamme MILLA est la première au monde à fonctionner quotidiennement sur route ouverte jusqu'à 50 km/h en mode autonome sans voies dédiées.

Pour en savoir plus : https://millagroup.fr/

A propos du Groupe SAVAC











Opérateur historique de transport de voyageurs par route crée en 1937 à Chevreuse, filiale du groupement Lacroix & Savac, la SAVAC transporte et accompagne 12 millions de franciliens par an dans leurs déplacements réguliers et occasionnels. Partenaire des collectivités territoriales et des entreprises privées, le groupe SAVAC c'est avant tout un projet humain, porté par des franciliens pour les franciliens, des hommes et des femmes fiers de leurs entreprises, impliqués et engagés au quotidien pour offrir aux voyageurs une expérience de mobilité durable de très haute qualité tout en gardant ses valeurs de proximité et d'efficacité.

Chiffres clés: 22 millions de km parcourus par an – 12 millions de voyageurs transportés par an – 930 collaborateurs. Retrouvez toutes les informations sur : https://www.savac.fr/, Twitter @Actu Savac, https://www.lacroixsavac.fr/

A propos de l'Université Gustave Eiffel

Nous sommes une université créée en 2020 sur un modèle innovant rassemblant pour la première fois en France le triptyque université/écoles/organisme de recherche et dont l'ambition est de transformer la vie et les villes.

Nous sommes le fruit d'une histoire commune initiée il y a plus de 20 ans entre une université (Upem), un institut de recherche (Ifsttar), 3 écoles d'ingénieurs (ESIEE Paris, ENSG, EIVP) et une école d'architecture (École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est). Par la mise en commun de nombreuses forces en matière de formation et de recherche, nous créons de meilleures synergies et offrons ainsi à nos différents publics une palette de compétences plus riche.

L'Université Gustave Eiffel porte l'ambition scientifique de préparer la transformation et l'adaptation soutenable des villes et des territoires.

Pour en savoir plus : https://www.univ-gustave-eiffel.fr/

A propos de France 2030

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République France 2030 :

- Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi renforcer la souveraineté et l'indépendance française dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : le plan est pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : https://www.gouvernement.fr/france-2030